



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2016**

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MAINE-LOIRE
BUREAU DU COURRIER
- 5 JUL. 2016
ARRIVÉE
Transmis A.....

**DELIBERATION N°18/2016/MT
Affectation des fonds CNES 2016**

**DATE DE
CONVOCATION**

23 Juin 2016

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 11
ABSENTS : 08
QUORUM : 10
PROCURATION : 02

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE VINGT-NEUF JUIN A SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. **Patrick LECANTE**, Maire
M. **Patrick LABEAU**, 1^{er} Adjoint
Mme **Marcelline POPO**, 2^{ème} Adjointe
M. **Brice SEPHO**, 3^{ème} Adjoint
Mme **Liliane DAUPHIN**, 4^{ème} Adjointe
M. **Jean-Yves TARCY**, 5^{ème} Adjoint
M. **Vincent MAYEN**, Conseiller
Mme **Rosaline CAMILLE SIDIBÉ**, Conseillère
Mme **Eldha SAMEDI**, Conseillère
M. **Joseph Michel FEVRY**, Conseiller
M. **Thierry MARIE-CLAIRE**, Conseiller

ABSENTS EXCUSES : Mme **Valérie BATAILLIE**, Conseillère
Mme **Marie-Claude LACROIX PINSON**, Conseillère
M. **Donel DUCCE**, Conseiller
Mme **Isabelle AUBIN**, Conseillère
Mme **Marlène MONTET**, Conseillère
Mme **Eléonore JOHANNES**, Conseillère

ABSENTS : M. **Christian PORTHOS**, Conseiller
M. **Jocelyn PRALIER**, Conseiller

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application des articles L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Patrick LABEAU** a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame **Valérie BATAILLIE** a donné procuration à Monsieur **Patrick LABEAU**.
Madame **Isabelle AUBIN** a donné procuration à Madame **Liliane DAUPHIN**.

Délibération n°18/2016/MT
Affectation des fonds CNES 2016

Chaque année, un comité de pilotage, composé de la commune de Montsinéry-Tonnégrande et de la Mission Guyane du CNES, se réunit afin d'identifier un projet communal par lequel une dotation du CNES sera affectée. Celle-ci s'élève à la somme de 15 245,00 € par an et concerne la programmation 2014-2020.

Pour l'exercice 2016, le comité de pilotage s'est réuni le 18 mars 2016, à l'Hôtel de ville, pour évoquer le bilan de la dotation 2015, l'engagement de la dotation 2016, l'appel de fonds et des questions diverses. Le projet qui avait initialement été proposé pour la dotation 2016 était la couverture du plateau omnisport du bourg de Tonnégrande.

Le CNES a proposé à la commune d'inscrire ce projet sur les fonds CNES de la convention CNES-CTG-ETAT. A cet effet, il a été décidé que la dotation CNES de l'exercice 2016 soit affectée, comme pour l'exercice 2015, à des associations de la commune.

Ainsi, la dotation 2016, d'un total de 15 245 €, serait répartie comme suit :

N° opération	Bénéficiaires	Opérations	Montant	Avis du comité
1	Union Sportive de Montsinéry-Tonnégrande	Activités sportives et associatives	5 000,00 €	Favorable
2	Association Crescendo	Organisation du festival Crescendo en novembre 2016	5 000,00 €	Favorable
3	Entente Nautique de Montsinéry-Tonnégrande	Activités sportives et nautiques (pirogue traditionnelle, aviron, canoë-kayak)	5 245,00 €	Favorable
Total			15 245,00 €	

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Affecter la dotation du CNES de 2016, d'un total de 15 245,00 €, à des associations de la commune, conformément au tableau mentionné supra.
- Autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport n°19/MT/2016 de Monsieur le Maire portant sur l'affectation des fonds CNES 2016 ;

Après avoir entendu les explications du Maire et délibéré ;

DECIDE :

Article 1: AFFECTE la dotation du CNES de 2016, d'un total de 15 245,00 € à des associations de la commune, conformément au tableau mentionné ci-dessous :

N° opération	Bénéficiaires	Opérations	Montant	Avis du comité
1	Union Sportive de Montsinéry-Tonnégrande	Activités sportives et associatives	5 000,00 €	Favorable
2	Association Crescendo	Organisation du festival Crescendo en novembre 2016	5 000,00 €	Favorable
3	Entente Nautique de Montsinéry-Tonnégrande	Activités sportives et nautiques (pirogue traditionnelle, aviron, canoë-kayak)	5 245,00 €	Favorable
Total			15 245,00 €	

Article 2: AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS

POUR	13	dont procuration(s)	02
CONTRE	00	dont procuration(s)	00
ABSTENTION	00	dont procuration(s)	00



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le : 07 JUL. 2016

